



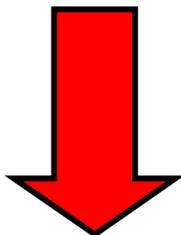
**AVANCEMENT D'ECHELON DES PLP 2019 - 2020**

Passage à l'échelon	Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
<b>7</b>	<b>Très satisfaisant</b>	<b>8 ans</b>	<b>2 ans</b>	<b>15/05/1987</b>
<b>9</b>	<b>Très satisfaisant</b>	<b>16 ans</b>	<b>2 ans 6 mois</b>	<b>17/06/1974</b>

\* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/19
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

**Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2**



**Les Commissaires Paritaires Académiques PLP du SIAES  
Eric PAOLILLO - Didier SEBBAN**

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Baptiste VERNEUIL : Secrétaire général du SIAES  
06 80 13 44 28  
[jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr)



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire  
Aix-Marseille*  
*Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré*

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 06 80 13 44 28  
<http://www.siaes.com> [jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr)



### **Avancement du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> échelon de la classe normale des PLP :**

89 PLP étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 21 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 39 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 25 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 4 ont eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **26 PLP sur les 89 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

**Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (21 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.**

**5 des 39 PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.**

**Le dernier promu parmi les 26 promu(e)s bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 7 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 8 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 15/05/1987**

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

### **Avancement du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon de la classe normale des PLP :**

96 PLP étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 31 août 2020 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 21 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 49 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 25 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 1 a eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de son deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **29 PLP sur les 96 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

**Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (21 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.**

**8 des 49 PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.**

**Le dernier promu parmi les 29 promu(e)s bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 9 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ». Son ancienneté dans le grade est de 16 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans 6 mois. Date de naissance : 17/06/1974**

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2019
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)